

BOHARS & VOUS

N° 22 Novembre 2022

Retrouvez Bohars & Vous en libre-service dans vos commerces, établissements recevant du public et sur le site internet de la mairie de Bohars.



Vous êtes un photographe amateur, une association sportive ou culturelle, ou juste désireux de voir une image de Bohars qui vous tient à cœur en 1ère page de ce journal...
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos numériques à boharsetvous@mairie-bohars.fr

HORAIRE ET CONTACT DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Fermée au public le jeudi après-midi

Tél : 02.98.03.59.63

Site internet :

<http://www.mairie-bohars.fr>

Adresse mail :

communication@mairie-bohars.fr

DÉCÈS

Robert ROZUEL, 63 ans

Lucienne BAUDU veuve LE POULAIN, 92 ans

Joséphine LE DEN veuve PRONOST, 87 ans

Gérard BERGOT, 84 ans

Joseph GAUTIER, 90 ans

PERMANENCE DES ÉLUS

De 10h00 à 12h00 à la mairie

Samedi 5 novembre 2022

Gérald TASSET, conseiller municipal délégué aux ressources humaines et à l'hygiène-sécurité

Samedi 12 novembre 2022

Pascale ALBERT, adjointe aux affaires sociales et à l'animation

Samedi 19 novembre 2022

Yann LE GALL, conseiller municipal délégué à l'animation et à la communication

Samedi 26 novembre 2022

Maurice JOLY, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement

Samedi 3 décembre 2022

Jean-Yves TREBAOL, adjoint aux travaux et déplacements

NAISSANCE

Siana BELARBI



PETITES ANNONCES

Ouverture d'un cabinet d'ostéopathie

Valentine Joseph, diplômée du Collège Ostéopathique Européen (Holistéa), s'est installée à Bohars, au 4 rue du Kreisker, depuis fin octobre.

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00, ainsi que le samedi sur une demi-journée.

Elle y reçoit les nourrissons, les enfants, les adultes, les sportifs et les femmes enceintes.

La prise de rendez-vous se fait via [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) ou au **06 23 95 46 73**.

Vous êtes aidants et vous souhaitez en parler !



L'ADMR Lesneven-Océane avec le soutien du centre socioculturel de Guilers, propose aux aidants de proches en perte d'autonomie due à l'âge de participer à un groupe de parole. Deux séances de soutien par mois seront proposées à l'Agora, à partir du vendredi 2 décembre à 14h et encadrées par une psychologue clinicienne. Cela permettra aux aidants de partager sans jugements expériences et conseils dans le respect de chacun. Ces temps d'échange sont gratuits que vous soyez bénéficiaires ou non des services de l'ADMR. Inscription et renseignements au **07 85 84 45 35**.

Campagne de vaccination anti-grippale

Le cabinet infirmier Bergot - Le Gall - Pastor - Talec, situé dans la maison de santé, organise des permanences pour le vaccin de la grippe du 18 octobre au 16 décembre 2022.

Du lundi au vendredi, entre 11h30 et 12h30 au cabinet IDE - 40 allée de Kérampir Coz à Bohars.

02 98 47 56 72.

COMMUNICATION MAIRIE

Hommage à Loulou Bilot

Le 24 octobre dernier, Loulou Bilot nous quittait à l'aube de ses 72 ans.

Né à Bohars en 1950, il consacra sa vie à son métier d'agriculteur et à sa famille.

Passionné et ardent défenseur de l'agriculture, Loulou était

aussi un homme sincère, jovial et engagé. Il s'investit également dans la vie municipale de Bohars, en tant que conseiller municipal durant 3 mandats.

Son amour pour la terre, la nature et les animaux resteront dans notre souvenir.

COMMUNICATION MAIRIE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

En cas de rétrécissement de la chaussée

Croisement des véhicules en circulation

En ville et hors agglomération, les croisements et les dépassements peuvent être dangereux et nécessitent un encadrement spécifique afin de les organiser. Pour cela, le conducteur doit respecter les règles du code de la route pour effectuer un croisement en fonction de la signalisation, de l'obstacle et de la situation de conduite. Tous les véhicules qui se croisent doivent ralentir puis, si nécessaire, serrer le plus à droite possible afin d'éviter tout risque.



Le conducteur doit céder le passage aux véhicules venant en sens inverse. L'arrêt n'est pas obligatoire, si personne n'arrive en face je peux m'engager.



Le conducteur a la priorité par rapport aux véhicules venant en sens inverse.

Avoir la priorité n'est pas un droit absolu, Si un usager est engagé sur le rétrécissement je dois le laisser passer. Les croisements des véhicules en circulation sont régis par le code de la route (article R414-1 à R. 414-3 du code de la route).

Recensement de la Population 2023

Dans le cadre des opérations de recensement de la population 2023, la commune de Bohars recrute **5 agents recenseurs**. Placé(e)s sous la responsabilité du coordonnateur communal, vous assurerez les tâches suivantes :

- Se former aux concepts et aux règles du recensement.
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur.
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet.
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet.
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis.
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis.
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine.
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Période de travail : de début janvier à fin février 2023.

Début janvier : environ 5 jours de travail comportant 2 séances de formation obligatoires et, entre ces séances, le repérage des adresses à recenser.

Du jeudi 19 janvier jusqu'au 18 février 2023 : Procédure de collecte des données sur le terrain



Votre profil :

- Disponibilité.
- Capacité à assimiler les concepts.
- Capacité relationnelle, qualités d'expression.
- Courtoisie et bonne présentation.
- Neutralité et discrétion.
- Ordre et méthode.
- Maîtrise d'internet et du téléphone portable.
- Ténacité.
- Moyen de locomotion indispensable.
- Engagement indispensable sur toute la période de la collecte.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'attention de Monsieur Le Maire de Bohars par mail à : communication@mairie-bohars.fr

UNE BOHARSIENNE À L'HONNEUR



Je suis Marjorie Le Guen j'ai 23 ans et je suis originaire de Bohars. J'ai récemment terminé mon master en Finance et je travaille depuis peu à Paris.

J'ai été élue 1ère dauphine de Miss Bretagne 2022 le 23 septembre dernier à Ploemeur.

L'aventure Miss Bretagne a commencé quelques mois auparavant. Une amie de ma classe de Master m'a convaincue de participer à l'expérience avec elle. J'ai donc été propulsée à l'élection de Miss Finistère qui s'est déroulée en mai dernier. Lors de cette élection j'ai obtenu le titre de 1ère dauphine. Grâce à ce titre, j'ai eu la chance de pouvoir participer à l'élection de miss Bretagne 2022.

L'aventure Miss Bretagne s'est poursuivie avec les 15 autres candidates issues des différents départements bretons. Dans un premier temps, nous avons été conviées à deux journées de préparation à l'élection. La 1ère journée était consacrée à l'apprentissage des chorégraphies pour le soir de l'élection. Nous avons ensuite dormi à l'hôtel, et le lendemain avait lieu les photos et vidéos officielles des candidates. Ces deux journées étaient superbes. Nous avons été très bien accompagnées et chouchoutées pendant ce séjour. Aussi, nous avons appris à nous connaître entre candidates, il y avait une excellente ambiance entre nous. Je me suis fait de très bonnes amies.

L'élection s'est déroulée à l'Océanis de Ploemeur le 23 septembre dernier. Près de 900 personnes assistaient au spectacle. Diane Leyre, Miss France 2022 était présente. C'était une soirée incroyable, j'en garde d'excellents souvenirs. Nous nous sommes toutes prêtées au jeu et nous avons pris du plaisir sur scène lors des chorégraphies.

Nous avons également de magnifiques costumes pour nous mettre en valeur.

Pendant la soirée, arrive le moment de la sélection des 5 candidates finalistes, un moment stressant pour nous toutes. J'ai eu la chance d'entendre mon numéro prononcé en dernier. Puis l'état se resserre petit à petit. Les 4e, 3e et 2e dauphines sont appelées. Nous ne sommes alors plus que deux avec Enora Moal, mon amie qui faisait également partie du trio qualifié à l'élection de Miss Finistère. Un scénario assez improbable pour toutes les deux. Ce moment était très fort en émotion, nous nous tenions les mains et avons échangé quelques mots. Je suis heureuse d'avoir vécu ce moment avec elle. Le verdict est prononcé, je suis alors élue 1ère dauphine de Miss Bretagne.

C'est une grande fierté d'être arrivée si loin dans cette belle aventure. J'ai appréhendé cette expérience avec beaucoup de légèreté. J'y ai passé d'excellents moments et je me suis beaucoup amusée. Je suis fière de mon parcours et ravie pour ma copine Enora. Je la soutiens à 100% pour l'aventure Miss France.

Nous avons vécu une vraie aventure humaine pendant laquelle j'ai tissé beaucoup de liens.

J'ai vécu une aventure incroyable qui restera longtemps dans ma mémoire.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE PUBLIQUE



L'APE de l'école publique de Bohars a mis en place différentes actions durant l'année scolaire 2021/2022 (ventes de galettes des rois, chocolats, pizzas, kermesse...) afin de financer les projets pédagogiques dont bénéficient les enfants.

"Nous avons financé une partie de la classe de mer, les trajets en car pour les séances de piscine et avons offert des jeux à chaque classe et des livres à tous les élèves".



Claire, Alison, Emeline, Julie, Pauline, Adeline, Camille, Audrey et Julie-Anne

L'APE s'est réunie lundi 17 octobre pour élire le nouveau bureau qui se compose de :
Camille Tronel Présidente / **Adeline Daguenet** secrétaire / **Elodie Jousset** secrétaire adjointe / **Julie-Anne Senant** trésorière
Florent Maffre trésorier adjoint

Contact : ape.bohars@gmail.com

ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

Prise de contact en musique avec Frédéric Linsolas nommé « Papy musique »

Ce vendredi matin-là, les enfants de la classe d'Audrey puis de celles des MS/GS des Maries ont salué en musique Frédéric Linsolas. Il s'agissait d'une prise de contact en chanson.



En effet, au cours du printemps, les maternelles auront plusieurs séances avec papy musique sur le thème de l'eau, pour les MS/GS en chanson et pour les plus jeunes en percussions et bruitages.



PSC1 remis à jour pour tous les enseignants

Après les ASEM, l'an dernier, tous les enseignants de l'école Notre Dame de Lourdes ont remis à jour leur PSC1 ou l'ont passé pour la première fois pour Jeanne.

Se protéger, observer, alerter, gérer les coupures, hémorragies, les étouffements partiels ou totaux, la réanimation cardiaque manuelle, sont des gestes qui ont été revus.

En revanche, l'utilisation du défibrillateur était une découverte pour beaucoup.

Un grand merci à notre animateur Monsieur Salaün qui intervenait dans le cadre des formations proposées par l'UGSEL (Union générale sportive de l'enseignement libre).



BIBLIOTHÈQUE LES FEUILLANTINES

Samedi 15 octobre, une quinzaine d'élèves de l'école de musique de Bohars se sont produits en audition à la bibliothèque Les Feuillantines.

Parmi les livres, les jeunes musiciens, âgés de 6 à 17 ans, ont fait résonner des morceaux classiques au piano et à la guitare sous le regard de leurs enseignantes, Malika Quentin et Élisabeth Le Diset, et de leurs familles.

« Pendant l'un des confinements, nous avons quitté les locaux de Roz-Valan pour venir assurer des cours dans la salle attenante à la bibliothèque, relate cette dernière. C'est ainsi que des liens se sont noués et que l'idée a germé de venir jouer ici, dans ce lieu un peu feutré qui s'y prête bien. C'est aussi une façon de sortir du conventionnel et de mettre en lumière l'école de musique » ajoute-t-elle.

Photo : Les jeunes musiciens en compagnie de leurs professeurs Malika Quentin et Élisabeth Le Diset et d'Anne-Marie Floch, responsable de la bibliothèque.

**Rendez-vous à « l'heure du conte »
le mardi 15 novembre à 16h45
et le mercredi 16 novembre à 11h00**

Horaires (en période scolaire) :

Le mardi de 14h30 à 18h00

Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Le jeudi de 16h00 à 18h00

Le samedi de 10h00 à 12h00



Téléphone : 02 29 61 73 19 - Mail : bibliotheque.bohars@gmail.com

ASSOCIATION LES PETITS LUTINS

Les assistantes maternelles de Bohars (Association Les Petits Lutins) organise une Foire à la Puériculture le 20 novembre 2022 à l'Espace ROZ VALAN de 9 h à 13 h. Prenez date !

A ce jour, tous les emplacements exposants ont été réservés. Ils vous attendent tous avec de bonnes affaires à réaliser : jeux et jouets, matériel de puériculture, vêtements bébé et enfants...

Vous y trouverez également gâteaux et crêpes, boissons fraîches et chaudes, de quoi vous rassasier après une bonne déambulation dans les allées de la foire.

Les bénéfices de cette manifestation seront utilisés pour continuer nos activités : motricité avec Myriam Daoulas, éveil musical avec Papy musique, bricolage et ateliers ludiques, achats et remplacement de matériel, sorties. Nous vous attendons nombreux !!!

Une fois par mois, nous retrouvons Virginie, bénévole en partenariat avec la bibliothèque de Bohars, pour une séance de lecture d'albums. Les petits sont très attentifs !



CLUB LOISIRS ET DETENTE DE BOHARS

Sortie du 7 septembre 2022 à l'île de Bréhat

En cette fin d'été, à 8 heures, Jean-Pierre conduit notre car rempli d'une cinquantaine d'adhérents en direction des Côtes d'Armor. Avant d'arriver à l'embarcadère, Jean nous fait un condensé très intéressant sur l'archipel de Bréhat.

A la pointe de l'Arcouest, nous prenons le bateau pour l'île de Bréhat. L'archipel de Bréhat est formé de 86 îlots. Nous débarquons sur l'île et déambulons à travers les ruelles fleuries avant de rejoindre le restaurant où un succulent repas nous est servi.

L'après-midi, nous nous dirigeons vers le bourg pour la visite de l'église, puis repartons à l'ascension de la chapelle Saint-Michel et du moulin à marée (pour ceux qui le peuvent). Certaines et certains d'entre nous ont pu continuer leur ballade vers la faïencerie située dans le fort.

Mais le temps s'obscurcit et il faut hâter le pas. A 16 heures, les premières gouttes tombent et c'est le déluge. Trempées comme des soupes, nous sommes à l'heure pour embarquer sur le bateau du retour.

Chacun(e) reprend sa place à bord de l'autocar. Nous faisons un arrêt à Ploubazlanec pour visiter « le mur des disparus en mer » (ex-voto) souvent très jeunes. Des fratries entières ont péri noyées pendant leurs pêches qui duraient plus de six mois et qui les amenaient en Islande où sévissaient de grosses tempêtes.

Une visite de Tréguier était au programme, mais la pluie et de nombreux travaux sur le retour ne nous ont pas permis de faire cet arrêt.

Nous regagnons Bohars vers 20 heures, tous et toutes ravis de cette bonne journée.

FOIRE A LA PUERICULTURE

Vêtements bébé et enfant

Matériel de puériculture et Jouets (0-12 ans)



Espace Roz VALAN !

Dimanche 20 novembre 2022

De 9 h 00 à 13 h 00

BOHARS Espace ROZ VALAN

Venez nombreux !

Vente de Gâteaux, Crêpes,
Boissons fraîches et chaudes !!!

Organisée par l'Association d'Assistantes Maternelles
LES PETITS LUTINS

Renseignements/inscriptions : 06 50 01 69 83 ou 06 07 44 66 04

Inscription par mail : petitslutins.bohars@hotmail.com

(le bulletin d'inscription vous sera adressé par mail)

Entrée Visiteurs : 1,50 Euros (gratuit - 12 ans)

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Samedi 17 Décembre

Concours de Pétanque
ouvert à tous

Bohars

Boulodrome du Kreisker

Inscriptions sur place dès 13h30

Doublettes formées

Jet du bouchon à 14h

10 € par doublette

Buvette et pâtisseries

Les recettes et 6 € par doublettes seront reversés au Téléthon

Renseignements au 07 85 91 43 90



MARChé de Noël

du Centre René Fortin

organisé par

l'AGBO (Association de Gérontologie de Bretagne Occidentale)

Samedi 10 décembre 2022



Nombreux stands

• Bijoux, articles en tricot, en tissus, ...



Ouvert au public de 10H00 à 17H00

Entrée gratuite

Réservations et renseignements 02 98 01 52 75

Vente de crêpes toute la journée
du vendredi 9 décembre